



Projet de territoire

Un projet de territoire, qu'est ce que c'est ? C'est un cadre, un tableau de ce que nous voulons pour construire ensemble pour l'avenir. Il prend la forme d'un document qui fixe les orientations stratégiques de la collectivité en fonction des enjeux actuels et à venir. Il prend la forme d'une feuille de route où les grandes priorités d'action établies par les élus sont clairement exprimées. Il définit ainsi un cap et permet de construire le budget de la collectivité chaque année en lui donnant une vision globale et transversale sur tous ses domaines de compétences. Ce document référence a été adopté le 14 janvier 2019 par le Conseil communautaire.



Projet de territoire 2019-2020

1 DOCUMENT

Publié le 30 janvier 2019

À la suite du renouvellement de mars 2014, Laval Agglomération s'est engagée dans un travail collectif de définition de ses orientations pour les prochaines années.

Le projet de territoire doit donner les grandes orientations du mandat pour dessiner l'avenir du territoire. À partir d'un diagnostic partagé sur nos forces et nos points d'amélioration, sur les enjeux des prochaines années, les élus ont pu tracer le sens de notre action.

Grâce à ce projet construit collectivement, pourront être arrêtés chaque année des plans d'action opérationnels et les moyens associés. De même, le projet de territoire donne le cadre et le sens des démarches stratégiques débattues prochainement comme le schéma de mutualisation et le pacte financier et fiscal. En ce sens, le projet de territoire soumis au débat du **Conseil Communautaire** ne constitue pas seulement l'achèvement d'un premier travail mené collectivement mais il marque le début d'une nouvelle gouvernance renforçant la solidarité entre communes, la performance de notre action et la transparence de l'action intercommunale.

Le projet de territoire comprend 4 axes complémentaires marquant la stratégie de Laval Agglomération dans ses domaines d'intervention. Notre action dans les prochaines années doit avoir pour finalité de construire un territoire attractif, durable mais aussi un territoire de vie. Pour y parvenir, nous devons renouveler notre gouvernance et nous appuyer sur une démarche de performance et d'évaluation ambitieuse.

LAVAL AGGLOMÉRATION

1, Place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex

Ouverture du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

02 43 49 46 47
02 43 49 46 50

la-val-agglo@agglo-laval.fr